Un concours d'excellence professionnelle : le concours agricole national des prairies fleuries

Parcs nationaux de France

En 2011, la France s'est dotée d'une nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), qui « vise à préserver, restaurer et accroître la diversité du vivant » sur l'ensemble du territoire national. Le réseau des 10 parcs nationaux français, fédéré par Parcs nationaux de France, constitue un élément essentiel de la politique nationale de protection de la nature. Les actions des établissements des parcs nationaux sont en étroite adéquation avec les 20 objectifs de la SNB, et ils sont de fait des acteurs incontournables en matière de biodiversité.

Le projet d'un coup d'œil

Les prairies fleuries (prairies naturelles de fauche, pâtures…) sont menacées par les changements de pratiques agricoles, notamment l'abandon ou au contraire l'intensification. Simple et fédérateur, le concours « prairies fleuries », auquel contribuent les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux, la profession agricole et les chercheurs, vise à reconnaître l'excellence professionnelle des agriculteurs qui maintiennent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Depuis 2010, plus de 1 000 agriculteurs ont participé à ce concours d'envergure nationale.

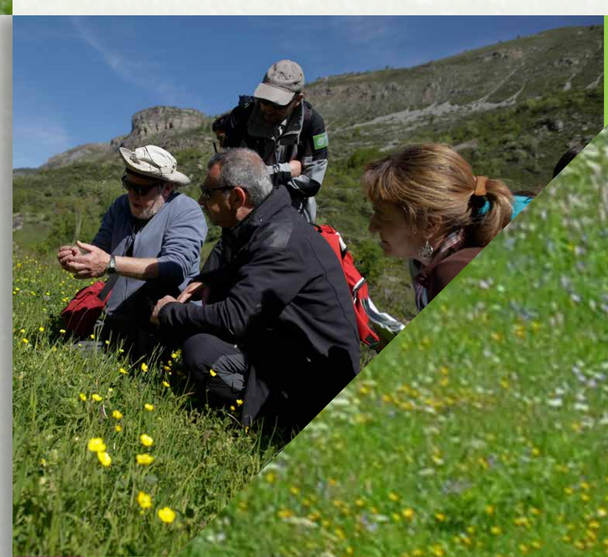

1

Parcs nationaux de France contribue aux objectifs de la SNB

En récompensant, les pratiques qui concilient production agricole et conservation de la biodiversité, le concours contribue à la promotion d'une agriculture qui **« garantit la durabilité de l'utilisation des ressources biologiques » (Objectif 12 de la SNB).**

En évaluant en quoi la production agricole de la parcelle repose sur la biodiversité, le concours permet d'**« inclure la biodiversité dans la décision économique » (Objectif 7 de la SNB).**

1 Jury évaluant la qualité d'une parcelle de prairie fleurie dans le Parc national du Mercantour.

2 Eleveur fauchant une parcelle de prairie fleurie dans le Parc national des Pyrénées.

2

Le concours permet de reconnaître le travail des agriculteurs. Le monde agricole, les partenaires politiques ou encore le grand public, se réapproprient ainsi une biodiversité accessible à des non spécialistes : la variété des plantes à fleur visibles dans les prairies, la présence de haies… Il participe ainsi à **« faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature » (Objectif 1 de la SNB).**

Les parcs nationaux valorisent les réussites locales en faveur de la biodiversité :

le concours « prairies fleuries » est une caisse de résonance des pratiques agricoles bénéfiques pour la biodiversité.

Photos : © N. Bergez, PNE J. Carrès, JG Thiebault, PNP • Conception/rédaction : Fargione Brontex • Conception graphique : Desdirate